



COMMUNE DE BOREX

Préavis n° 34-2025

Au Conseil Communal de Borex

Demande de crédit de CHF 66'000.00 TTC
destiné à financer le remplacement d'un exutoire d'eaux claires
dans le cours d'eau le Nant-des-Dappes

Délégué municipal

Yves GALLAY

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Lors de la campagne de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires communaux initiée en 2023, une pollution du cours d'eau le Nant-des-Dappes par des eaux usées a été constatée. Après d'intenses recherches, il a pu être identifié que le collecteur principal d'eaux usées évacuant l'intégralité des eaux usées de la Commune de Borex n'était pas étanche et communiquait directement avec un collecteur d'eaux claires communal aboutissant dans le cours d'eau le Nant-des-Dappes. Le Voyer des eaux, ainsi que le garde-pêche, ont été directement informés de la situation.

Des travaux ont été entrepris dans l'urgence, par le biais du préavis 26-2024, afin de supprimer cette pollution. Ces travaux étant réalisés à proximité du cours d'eau et de l'aire forestière, les services cantonaux concernés ont donné leur autorisation sous réserve que l'exutoire existant soit remplacé selon les normes en vigueur.

L'objet du présent préavis est donc le remplacement de cet exutoire dans le Nant-des-Dappes, selon les directives cantonales et les techniques en vigueur.

2. SOLUTION TECHNIQUE

L'exutoire se trouvant dans un cordon boisé et débouchant dans le Nant-des-Dappes, il est en premier lieu nécessaire d'abattre les arbres se trouvant sur le tracé des travaux de génie civil. A cet effet, une séance avec l'Inspecteur forestier, ainsi que le garde-forestier, a permis d'identifier et marquer les arbres problématiques. L'abattage de ces arbres se fera dans un premier temps par élagage afin de limiter les dégâts sur la parcelle privée numéro 22 sise sur la Commune d'Arnex-sur-Nyon.

Cette première phase de travaux préparatoires permettra les travaux de génie civil, pour remplacer le collecteur ainsi que l'exutoire actuels. Les travaux se déroulant à environ 3 mètres de profondeur dans un ancien remblai potentiellement pollué avec des matériaux inertes (briques, verres, plastiques). Un soin tout particulier sera porté à l'étayage des fouilles ainsi qu'à l'évacuation des matériaux pollués. Un nouveau collecteur en PP de diamètre 400 mm, ainsi qu'une nouvelle chambre de visite, seront réalisés pour garantir l'entretien sur le long terme de l'ouvrage. Afin de limiter l'impact visuel et de respecter les exigences cantonales, le nouvel exutoire sera réalisé en béton, couvert avec des enrochements.

A la fin des travaux, une remise en état du terrain est prévue pour intégrer ce nouvel ouvrage dans son environnement. Ces travaux intègreront notamment la plantation d'arbres (érable champêtre) et d'arbustes buissonnants (cornouiller, fusain, viorne) pour accélérer la reprise de la végétation.

3. PROJET COMMUNAL

Ces travaux devant impérativement respecter les périodes autorisées conjointes de la protection des cours d'eaux et des forêts, se dérouleront entre fin août et début septembre 2025, pour une durée d'environ 3 semaines.

Une étroite coordination entre les entreprises, les services cantonaux, les propriétaires fonciers et les autorités de la Commune d'Arnex-sur-Nyon permettront de corriger la situation et finaliser les travaux débutés dans l'urgence pour assainir la pollution du Nant-des-Dappes (préavis 26-2024).

En effet, une fois le remplacement de l'exutoire terminé, il sera possible d'entreprendre les travaux de remise en état des parcelles 20 et 22 de la Commune d'Arnex-sur-Nyon et de les terminer d'ici la fin de l'année civile 2025.

4. COÛT DES TRAVAUX

Le coût des travaux a été établi par notre mandataire sur la base d'offres rentrées pour la réalisation de ces travaux.

Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

1. Travaux préparatoires d'abattage	CHF 3'200.00
2. Travaux de génie civil pour le remplacement du nouvel exutoire	CHF 45'000.00
3. Remise en état par la plantation d'arbres et arbustes	CHF 1'800.00
4. Honoraires pour étude et direction des travaux	CHF 6'000.00
5. Divers et imprévus	CHF 5'000.00
<hr/>	
Total des travaux	CHF 61'000.00
<hr/>	
TVA 8.1 %	CHF 4'941.00
<hr/>	
Total des travaux TTC	CHF 65'941.00
Total des travaux TTC ARRONDI	CHF 66'000.00

5. FINANCEMENT ET AMORTISSEMENT

Préavis N° 34-2025 : Demande d'un crédit de CHF 66'000.00 TTC destiné à financer le remplacement l'exutoire du collecteur d'eaux claires communal sur la parcelle 22 de la Commune d'Arnex-sur-Nyon.

L'investissement sera financé par la trésorerie courante ou par le recours à l'emprunt, selon les conditions du marché et dans le cadre du plafond d'investissement de la législature 2021-2026.

L'amortissement est indiqué selon la nouvelle synthèse des durées d'amortissement prévue par MCH2 :

- Conduites d'eau potable ou évacuation – 60 ans. (conduite neuve).

6. CONCLUSION

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du 16 juin 2025 ;
- Vu le préavis municipal N° 34-2025 – demande de crédit de CHF 66'000.- TTC destiné à remplacer l'exutoire d'eaux claires communal dans le cours d'eau le Nant-des-Dappes ;
- Oui les rapports de la commission des finances et de la commission ad hoc ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

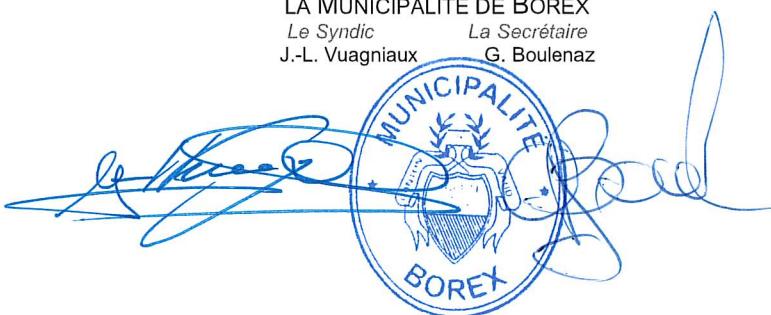
Décide

1. **d'approuver** les travaux visant à remplacer l'exutoire d'eaux claires communal dans le Nant des Dappes.
2. **d'accorder** à cet effet un crédit de CHF 66'000.00 TTC.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 12 mai 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE

LA MUNICIPALITE DE BOREX



Annexe : plan de situation

COMMUNE DE BOREX

Route d'Amex

Remplacement de l'exutoire EC

Echelle 1 : 250

Nyon, le 05.05.2025

